

CTP Départemental du 16 juin 2011

Ce CTP s'est tenu sous la présidence de notre nouveau Directeur Départemental, Monsieur Alain SAISON. Les débats ont commencé à 9h20. Le syndicat CGT Finances Publiques a effectué une déclaration liminaire ne pouvant appeler de réponses de la part de la Direction car les problématiques soulevées se situaient au niveau de la Direction Générale voire même du Ministre. **FO DGFIP62** a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Monsieur Hugues COCHE remplissant cette tâche pour l'Administration.

Ce CTP avait pour ordre du jour :

1 – Approbation des procès - verbaux des CTPL des 15/12/10 et 06/01/11.

Ces PV ne nécessitent pas d'objection de notre part.

Votes :

- Parité administrative > POUR à l'unanimité.
- Parité syndicale : > POUR à l'unanimité.

2 – Budget : bilan 2010 et projet de répartition 2011, équipement et politique informatique départementale, bilan 2010 et perspectives pour 2011.

En préambule à la discussion sur ce point, la section locale **FO DGFIP62** a déploré l'absence de mise à disposition par la Direction Générale, d'outil permettant une vision comptable et budgétaire éclairée, que nous serions en droit d'attendre de la part d'une administration financière.

Les documents fournis (sous Word!) et les changements de périmètre divers et variés n'aident pas à la compréhension du budget.

Ce n'est malheureusement pas le passage sous CHORUS qui devrait remédier au problème. En effet, CHORUS ne permettra même plus le suivi budgétaire au niveau du poste ou du service...

Votes sur l'exécution des budgets 2010 :

- Parité administrative > POUR à l'unanimité.
- Parité syndicale : > CONTRE : FO DGFIP62 et CFDT
- ABSTENTION : CGT et Union SNUI SUD Solidaires

La CFTC n'a pas souhaité prendre part au vote.

Commentaires FO : **FO DGFIP62** a voté contre cette exécution budgétaire sur l'exercice 2010. La motivation de ce vote est logique compte tenu de l'insuffisance de moyens mis à la disposition du département pour appliquer les réorganisations imposées par la Direction Générale. Certaines opérations n'ont d'ailleurs pas pu se terminer ou aboutir de façon satisfaisante pour les agents par manque de crédits budgétaires, alors même que la Direction Générale récupérait 211 591€ de réserve sur le budget 2010!!!

BUDGET prévisionnel 2011 :

La dotation globale de fonctionnement est en baisse selon l'administration de – 8,83 %.

FO DGFIP62 est intervenu de manière très détaillée sur différents points des prévisions budgétaires. En interpellant la Direction Locale sur les points suivants, nous avons :

- **dénoncé** la baisse globale des crédits budgétaires
- **refusé** que les prévisions sur les lignes nettoyage, fournitures, frais de déplacement subissent des baisses aussi importantes qui pourraient gêner les agents.
- **signalé** que certains services dans un même bâtiment n'avaient pas toujours le même service d'entretien et les fournitures nécessaires à une hygiène minimale des locaux (Boulogne).
- **contesté** la mise en réserve de 215 442 €, somme qui ne sera certainement jamais dépensée car reprise par la Direction Générale !
- **constaté** la reprise des budgets initialement alloués en 2010 pour la prise en compte des loyers budgétaires pour les services installées dans les bâtiments domaniaux...
- **demandé** que les services informatiques ne soient pas trop impactés sur la baisse de leur budget suite à la récupération des opérations de maintenance.

A savoir : Le budget alloué aux fournitures est établi selon la méthode de calcul suivante :

Fournitures de bureau :

- 70 euros par agent

Papier :

- 55 euros par agent (structures de 3 à 9 agents)
- 40 euros par agent (structures de 10 à 39 agents)
- 30 euros par agent (structures de plus de 40 agents)
- consommables informatiques : 70 euros par agent
- produits d'entretien : 1.52 euros/m2 de surface utile



Votes sur le budget prévisionnel 2011 :

- Parité administrative > POUR à l'unanimité.
- Parité syndicale : > CONTRE : FO DGFIP62 et CFDT
- ABSTENTION : CGT et Union SNUI SUD Solidaires

La CFTC n'a pas souhaité prendre part au vote.

Commentaires FO : **FO DGFIP62 a bien évidemment voté contre ce budget en diminution des moyens alloués aux services et postes comptables.**

Equipement et politique informatique départementale pour 2010, bilan 2010 et perspectives pour 2011:

Les services informatiques CMI et CMIB, installés dans l'immeuble FOCH depuis le 26 novembre 2009, dépendent de la Division Budget, Logistique, Immobilier Informatique au sein du Pôle pilotage et ressources. A compter du 1/7/2010, ils ont également en charge, en lieu et place d'IBM, la maintenance du matériel. **FO DGFIP62** n'a pas fait d'observation particulière sur le bilan mais souligne ici la disponibilité et la compétence des collègues en charge de cet important secteur d'activité. Sur simple demande, le rapport présentant le bilan et les perspectives sur ce sujet peut vous être transmis.



3 - Questions diverses

FO DGFIP62 a également interpellé à nouveau la direction sur les **machines à affranchir** qui ne permettent toujours pas l'encollage des enveloppes. Il y a un an déjà nous écrivions : « *Sur notre proposition d'envoyer tout le courrier en Direction afin de décharger les postes comptables de cette « noble » tâche d'encollage, le Président nous a assuré de la bonne prise en compte de cette revendication et qu'elle devrait aboutir **rapidement** par la signature d'un avenant au contrat national, permettant l'adjonction d'un module « encollage » aux machines actuelles* ».

Puisque nous ne voyons rien de très concret arriver malgré nos multiples relances, nous vous conseillons d'envoyer la totalité de votre encollage à la Direction par le biais de la sacoche courrier.

FO DGFIP62 est également intervenu pour solliciter la création du poste d'adjoint à la Trésorerie d'Hénin municipale, il sera créé le /9/2011 et sera soumis au vote du prochain CTP du 5 juillet 2011.

FO DGFIP62 a obtenu que la correspondante sociale chargée de la filière gestion publique soit également chargée de la filière fiscale. Cette tâche ne peut plus être remplie par Monsieur ROYER appelé à exercer les fonctions d'ACMO, en remplacement de Monsieur LEJEAIL à qui nous souhaitons une excellente retraite !

Enfin, **FO DGFIP62** a demandé qu'un état des déménagements prévus sur ARRAS soit fait. Ainsi, après avoir rejoint la Préfecture en 2006 avec un déménagement qui aura coûté quelques dizaines (centaines ?) de milliers d'euros... la Paierie Départementale retrouvera ses anciens locaux Rue du Crinon avec encore un déménagement qui coûtera cette fois encore quelques dizaines (centaines ?) de milliers d'euros... Le bâtiment rue du marché au filé inutilisable par la DDFIP62 sera mise en vente. Autre déménagement prévu, celui d'Arras Banlieue qui intégrera les locaux d'Arras Municipale... en vue d'une fusion ? ? ? la Direction n'a pas souhaité nous répondre...mais nous indique qu'elle pourrait mettre en vente les locaux ainsi libérés... à **FO DGFIP62** nous voyons mal comment vendre cette partie de ce bâtiment domaniale !

La réunion s'est terminée à 12h40.

La délégation FO-DGFIP 62 en CTP est représentée par :
Laurence DIDAUX (Marquion), Stéphane THIRIAT(Outreau)
Hervé DANNEELS (St Omer), Jacques REGNIER (Permanent).